



Ville de Montréal  
Service des ressources humaines

Description d'emploi

Col bleu

Titre	Code	Ancien code	Groupe de traitement
Technicien(ne) en soins animaliers	601230	014396	2

### NATURE ET CARACTÉRISTIQUES DE LA FONCTION

Travaux assurant la conservation des collections animales du Biodôme de Montréal

L'employé est principalement responsable de fournir les soins nécessaires au bien-être des animaux, de préparer et de distribuer la nourriture. Il est tenu d'entretenir les divers habitats où vivent les animaux du Biodôme de Montréal.

Le travail s'accomplit sous surveillance générale et l'employé reçoit ses directives sous forme orale ou écrite du contremaître.

### PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

1. Prodigue les soins nécessaires au bien-être des animaux selon les standards établis par l'institution. Consigne dans les registres appropriés les données biologiques recueillies.
2. Procède au nettoyage et à la désinfection périodique des habitats et des quartiers d'isolation où vivent les spécimens. S'assure de l'entretien des habitats et participe à leur amélioration continue (fabrication, entretien et réparation mineures). Accompagne, au besoin, toute personne exécutant des travaux dans les habitats. Tient à jour un registre des tâches effectuées.
3. S'assure de la préparation et de la distribution de la nourriture aux animaux en observant les diètes et modalités établies par le vétérinaire, ajoute s'il y a lieu des suppléments vitaminés. Fait l'élevage d'insectes et de rongeurs servant de nourriture aux animaux. Consigne par écrit les données relatives aux repas donnés.
4. Surveille et consigne dans un registre les conditions environnementales à l'intérieur desquelles vivent les animaux (ex : qualité de l'eau, éclairage, température, humidité, etc.) et effectue divers prélèvements aux fins d'analyses physico-chimiques et bactériologiques. Effectue des tests élémentaires. Rapporte à son supérieur toute anomalie et fait des suggestions quant aux correctifs à apporter.
5. Acclimater certains spécimens de façon à faciliter leur adaptation en captivité. Effectue un suivi de l'état de santé des spécimens et rapporte à son supérieur et au vétérinaire tout problème de santé animale constaté. Voit à l'application de certains traitements préventifs et curatifs prescrits par le vétérinaire. Au besoin, procède à l'aménagement des habitats et des lieux d'isolation et procède au transfert de spécimens lorsque requis. Consigne par écrit les observations faites au cours des traitements.
6. Dans le but d'améliorer le bien-être animal, observe les comportements des animaux. Consigne tout changement particulier. Contribue à développer et mettre en œuvre les programmes d'enrichissement et d'entraînement pour les animaux de la collection.
7. Participe à l'élaboration et au maintien de différents documents de référence.
8. Participe à l'apprentissage des nouveaux employés; prend en charge des stagiaires ou des étudiants aux fins de parrainage.

ETBC-17

ACR

9. Participe à l'élaboration des plans de collection, à l'acquisition de nouveaux spécimens et à la consignation des données servant à la mise à jour de l'inventaire des animaux. Prend part à des expéditions pour recueillir et ramener diverses espèces d'animaux et/ou de végétaux.
10. Participe, avec différentes personnes-ressources, à la planification et au montage de certains décors et reconstitutions d'habitats. Prend part aux expéditions de collecte des matériaux nécessaires à leur élaboration (ex. : bois d'épaves, branches, roches, etc.).
11. Contrôle périodiquement l'inventaire de la nourriture, des produits, des fournitures et du matériel qu'il utilise et tient son supérieur informé. Communique avec des fournisseurs; s'informe des caractéristiques, des disponibilités et des coûts des produits et transmet le tout à son supérieur pour décision. Contrôle les arrivages de produits alimentaires, vérifie les quantités reçues et signe les bons de livraison.
12. Collabore à la conception d'événements spéciaux et participe au déroulement des événements tenus par l'institution tels que le rallye des coulisses, clair de lune, l'envers du décor, l'habitat temporaire, etc.
13. Participe à la demande de son supérieur à des tournages, des entrevues ou des émissions télévisées portant sur la biologie ou la garde en captivité des espèces animales. Renseigne au besoin le public sur des questions d'ordre général concernant les espèces animales présentées.
14. Participe à certains travaux de recherche et aux activités de conservation et d'éducation. Fait de l'échantillonnage dans le cadre de protocoles expérimentaux, recueille et compile des données, effectue la collecte de documents scientifiques relatifs à la faune et aux organismes vivants et fournit les informations nécessaires à la rédaction de rapports techniques et d'articles de vulgarisation scientifique.
15. Exerce une surveillance afin de maintenir la sécurité du public et des animaux, le bon ordre et le respect de la propriété des biens publics.
16. Opère des équipements de levage et de manutention, tels que chariots élévateurs. Conduit les véhicules et les embarcations motorisés nécessaires à l'exécution de sa fonction et s'assure de leur bon état de fonctionnement.

U B C  
L

C. R.

## QUALITÉS REQUISES

### **Bonnes connaissances**

- des méthodes de garde en captivité
- de la biologie et de l'écologie de la faune terrestre et aquatique;
- du comportement et des exigences alimentaires des différentes espèces animales;
- des techniques de collecte en nature des animaux terrestres et aquatiques
- des techniques de manipulation des animaux
- du français parlé et écrit et une connaissance minimale de l'anglais;

### **Habilités**

- à manipuler les animaux;
- à faire face aux imprévus;
- à identifier les priorités dans les soins animaliers;
- à interpréter les comportements et le langage non verbal des animaux;
- à préparer et rédiger des rapports clairs et concis;
- à travailler en équipe
- à faire preuve d'initiative;

## DEGRÉ MINIMUM D'INSTRUCTION ET D'EXPÉRIENCE

### **Instruction**

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) pertinent à la fonction (ex : technique en aménagement de la faune, technique d'aquaculture, technique de santé animale, technique de bioécologie etc.);

### **Expérience**

Deux ans d'expérience pertinente à la fonction (ex. institutions zoologiques, aquarium, domaine de la conservation de la faune, animalerie, etc)

Posséder une licence valide de chauffeur nécessaire à la conduite des véhicules et embarcations motorisés utilisés.

### **Vu et approuvé**

Pour la Ville	année	mois	jour	Pour le Syndicat
	2016	01	13	

